

## Le journal de ta section

### N°19 – Le P'tit Solid : le retour !

Lors de notre AG du 7 octobre 2021, nous avons choisi de présenter notre bilan d'activité d'octobre 2020 à septembre 2021 par ordre chronologique pour montrer la densité de l'activité mais surtout, qu'à aucun moment notre direction n'a fait preuve d'empathie ou de bienveillance même si ce dernier mot est employé par notre directeur.

Cet ordre chronologique permet également de rappeler, alors que nous subissons la destruction de notre administration, que nous supportons également des couvre-feux, des confinements, que la crise sanitaire n'était pas enrayée mais que nos missions, nos services, nos emplois continuaient, eux, à disparaître.

La crise sanitaire a aussi bon dos pour essayer de nous faire taire, on nous indique qu'il n'est peut-être pas de bon aloi d'aller en déplacement sur sites, cependant **SOLIDAIRES Finances Publiques 62** est venu à votre rencontre lors de visites de site ou lors des permanences mutations et surtout nous continuerons à le faire.

***Nous sommes là pour lutter, on ne se taira pas.***



Vous retrouverez notre journal local Le P'tit Solid ainsi que nos écrits (articles, compte-rendus, billets d'humeur) nombreux sur notre site internet.

Prenez le temps de lire notre journal, prenez le temps de venir à nos AG, prenez le temps de discuter lors des visites de site.

**Prenez le temps car, ensemble, nous pouvons défendre nos missions et nos emplois.**

à **SOLIDAIRES Finances Publiques 62**,  
pas besoin de mère Noël ou de père Noël pour revendiquer  
\* résistance contre la destruction du service public  
\* fin des suppressions d'emplois  
\* un collectif de travail  
\* de la bonne humeur



Nadège BOTTE

**Passez de bonnes fêtes !  
Prenez soin de vous !**

Catherine VERDAUX

co-secrétaires



## Prime de reconnaissance et d'engagement des agents de la DGFIP un début encourageant mais pas satisfaisant

Sous la pression des organisations syndicales représentatives et notamment de **SOLIDAIRES Finances Publiques** la DGFIP a lâché quelques miettes. Ce n'est que justice au regard des efforts réalisés par les agent-es au cours des deux dernières années et du maintien à bout de bras du service public.

**SOLIDAIRES Finances Publiques 62** aurait espéré davantage au regard de la situation économique actuelle : augmentation des dépenses contraintes : carburant, gaz et électricité ainsi que la hausse des matières premières et donc, plus globalement, du coût de la vie...

Par ailleurs, et pour rappel, au cas où certain-es l'auraient oublié, le point d'indice est toujours gelé depuis 2016 et notre cher gouvernement n'a cessé de nous attaquer : suppression des CAP, quasi-stagnation des promotions, recrutement de contractuel-elles, taille massive dans les effectifs, réorganisations et suppressions de services (présentées sous différents vocables : géographie revisitée, Nouveau Réseau de Proximité) ....

Ce n'est qu'à l'approche des élections que notre-ministère se réveille ....comme dirait Alain Souchon « c'est déjà ça ».

Enfin pour rappel :

Un agent de catégorie A touchera 120 euros Bruts

Un agent de catégorie B touchera 170 euros Bruts

Un agent de catégorie C touchera 250 euros Bruts

J'entends déjà certain-es dire « par mois ? ». Ne rêvez pas, il s'agit de « primes »<sup>1</sup> exceptionnelles, versées une seule fois en décembre 2021. Les négociations continuent et nous ne lâcherons rien !

<sup>1</sup> entre guillemets, non pas pour jouer à Marlène SCHIAPPA mais parce que selon le dictionnaire Le Robert il s'agit d'une « somme versée à titre d'encouragement, d'aide ou de récompense ». Là, au vu des montants on pourrait parler d'un susucre à son chienchien



## Novembre, mois de l'innovation

Novembre, est pour la 8ème fois prétexte à présenter l'innovation publique.

Un grand mot que nos dirigeants nous sortent à tout bout de champ : innovation. Encore un jeu de mots un peu facile : NOVembre – inNOVation. Il faudrait peut-être leur préciser que novembre vient du fait que ce mois était le neuvième dans le calendrier romain.

Pour l'occasion, Bercy a sorti les grands moyens. Deux journées consacrées à la présentation de ses grands projets en cours ou à venir et un livret de 142 pages pour en tracer les grands traits.

Les innovations annoncées doivent faciliter le travail des agent·es, créer du lien entre collaborateur·rices, transformer les espaces de travail, améliorer le parcours usager·ère, rendre les services publics éco-responsables et permettre la relance et l'impact de l'action publique.

**Pour servir ces grandes ambitions, et remettre l'humain·e au cœur des préoccupations, on ne prévoit surtout pas de rapprocher les humain·es, bien au contraire, on développe le numérique et on utilise l'intelligence artificielle.**

La crise sanitaire a permis un développement sans précédent des moyens de communication et de travail à distance et il n'est pas question pour Bercy de ralentir pour permettre de retrouver du collectif, de l'esprit d'équipe, bien au contraire.

On prévoit de permettre une meilleure connaissance de nos services par des présentations vidéos et des échanges en visio, des annuaires en ligne présentant les compétences des agent·es, des chatbots pour obtenir des réponses à nos questions...on crée du lien mais surtout à distance.

A quelques endroits, on précise que si la période est plus favorable, on organisera des rencontres en présentiel...plus tard...on verra...

On trouve aussi dans ce livret décidément complet, quelques pistes sur ce qui nous attend à la DGFIP (comme si on ne s'en doutait pas), comme par exemple Rhbond, un jeu qui consiste à apprendre aux agent·es comment créer, ou reprendre une entreprise comme activité annexe ou si, par hasard, il·elles souhaitent quitter l'administration.

Un des projets parmi ces grandes ambitions d'innovation porte le nom complètement absurde de foncier innovant. Il faut reconnaître que Bercy a souvent tendance à réinventer le langage. On a connu la géographie revisitée (???), le nouveau réseau de proximité qui consiste à éloigner le service public tout en prétendant en développer l'accessibilité et maintenant le « foncier innovant ».

La définition de foncier selon Wikipédia désigne dans le langage usuel soit le sol, soit le bien immobilier et innovant, selon Larousse, signifie, qui introduit quelque chose de nouveau.

Pour notre administration, le foncier innovant évoque l'utilisation de l'intelligence artificielle au service du plan et de la fiscalité directe locale. Pour en tracer les grands traits, il s'agit d'utiliser les photos de l'IGN pour retrouver les immeubles et les piscines qui ne figureraient pas au plan afin de retrouver leurs propriétaires et d'en établir la taxation.

L'idée peut sembler plutôt bonne : on regarde la Terre d'en haut et on compare avec le plan cadastral pour vérifier que tout y figure bien et rattraper ce qu'on ne retrouve pas.

Au passage, on peut remarquer que pour établir l'algorithme on fait appel à une entreprise privée qui réalise ses travaux dans un budget défini à l'avance, et pour stocker les photos, **on utilise le cloud de Google, celui-là même dont l'initiale est retenue dans le terme GAFAM** (vous savez les 5 grands qui échappent à l'impôt français et pourtant tirent beaucoup de bénéfices de leur activité sur le sol national).

A peine cette idée sortie du chapeau, nos dirigeants avaient déjà quantifié le nombre d'emplois que cette innovation permettra d'économiser : 300 Emplois Temps Plein. Voilà le fin mot de l'histoire. L'innovation au service de l'administration sert surtout un but : trouver des solutions pour permettre de réaliser nos missions, avec nos effectifs de plus en plus restreints et continuer à supprimer des emplois dans la fonction publique.

Si on regarde de plus près l'idée innovante est surtout destinée à continuer à supprimer nos services s'occupant d'une belle invention du début du siècle dernier : le cadastre. On se demande si l'objectif de suppression d'emplois prend en compte tous les critères, comme toutes ces listes d'anomalies qu'il faudra traiter, tous·tes ces contribuables mécontent·es parce que relancé·es ou taxé·es à tort...

**Ah l'innovation, quelle belle idée. Et si Bercy lançait une idée vraiment innovante comme adapter le service public aux besoins des citoyen·nes, ou l'effectif à la charge réelle et correctement mesurée ?**

## Service National de l'Enregistrement

La mode est à la création de services nationaux relocalisés.

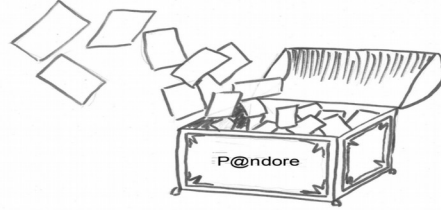
L'enregistrement dernier bastion du papier (Actes sous seing privé, déclarations de dons...) est maintenant concerné par ces restructurations comme les autres services (quitus, contrôle...).

La création du Service National de l'Enregistrement (SNE) s'accompagne des nouveautés législatives nécessaires à la dématérialisation des actes et déclarations soumis à l'enregistrement.

La boîte de Pandore est ouverte sous couvert de modernité.

Bien sur, on indique que cette création de service ne s'accompagnera pas de suppressions d'emplois dans les services. Dans un premier temps peut être...

Mais quel est l'intérêt de créer des « super » services si ce n'est pour remplir l'une des seules promesses qui sera tenue par les candidats à la présidentielle : - supprimer des fonctionnaires.



D'un côté le NRP et son maillage avec des mini-structures « hyper polyvalentes » et de l'autre des services relocalisés de 50 personnes qui doivent faire du travail de masse.

Le travail de masse... je connais ; le mois dernier, une collègue titularisée n'a pas été payée. Le CSRH (autre super structure) avait mal fait la prise en charge de sa paie.

Le travail de masse a ses limites avec des conséquences fâcheuses.

Pour le SNE, les services de proximité doivent faire la promotion du nouveau service en ligne.

La diminution des tâches actuelles de saisie doit permettre de recentrer l'activité sur les documents à plus fort enjeu en termes d'expertise et de complexité...

La même litanie sortie aux SIP il y a quelques années avant les suppressions de services et les restructurations.

## Un cadre de vie au travail amélioré ???

Enfin ! S'inquiéterait-on du bien-être au travail des agent·es de la DGFIP ?! Il serait grand temps ... Ou est-ce une question d'air du temps (pour se calquer sur les salarié·es du privé) ? ou d'engagements à respecter ?

**Se serait-on enfin aperçu que les fonctionnaires n'ont pas que des devoirs et obligations mais également des besoins ?!**

La DG admettrait-elle enfin qu'un cadre de vie agréable apporte une motivation supplémentaire ?

Suite au protocole du 22 octobre 2021 conclu entre la DG et les Organisations Syndicales représentatives des personnels, un fonds budget de 10 millions d'euros (répartis au prorata des effectifs) a été alloué au titre du fonds pour l'amélioration du cadre de vie au travail des agent·es.

Un appel à projets est réalisé auprès des agent·es (à retourner au plus tard le 17 janvier 2022 et non le 7 janvier comme prévu initialement, la direction répondant ainsi à une demande de Solidaires). Ces actions devront relever des 4 axes suivants :

- **cadre de vie au travail ;**
- **démarche éco-responsable ;**
- **sensibilisation aux innovations ;**
- **responsabilité sociale de la DGFIP.**

Répondez massivement à cet appel à projets afin que ce budget soit VRAIMENT alloué à vos besoins ! Et veillez à ne pas reprendre uniquement les propositions de la Direction qui essaie de faire passer en force ce qui l'arrange...

**Soyez innovant·es, créatif·ives, exprimez vos envies (même si vos projets vous semblent excessifs), toutes les idées sont bonnes et doivent être exprimées.**

**Elles peuvent être transmises par l'intermédiaire du/de la responsable de service ou par vous-même,**

**ne vous censurez pas !**

**'Core un truc qui m'énerf...**

après la CAF, la Sécu, ANTS ou l'Assurance retraite,  
**VOX USAGERS** arrive à la DGFIP !

Le service public rendu aux usagers doit-il être évalué comme les toilettes sur les aires de repos d'autoroute ?!



L'Administration se dote d'un site pour permettre au public de donner un retour sur leur expérience auprès des services sollicités, mais sans insulter, hein ! (« éviter les propos injurieux »).

Elle copie le modèle de la Grande-Bretagne « Care Opinion » appliqué depuis 10 ans.

« Partager votre expérience pour aider le service public à s'améliorer »... FOUTAISES !!! C'est un gadget supplémentaire (redondant avec « je donne mon avis ») et une solution affabulante et anti-pédagogique.

Les administrations mettent en avant la transparence des résultats mais ceci n'a rien à voir avec la mission régaliennne qui est la nôtre : nos priorités restent le vote du budget de l'État, la levée de l'impôt et la gestion des Finances Publiques.

**Le service public c'est la priorité de tout fonctionnaire, pas besoin de lui rappeler sans cesse.**

Pour l'améliorer, il faut des emplois, des conditions de travail dignes, des horaires d'ouverture, une présence physique... ce n'est pas le fonctionnaire qui sape le service public mais bien le manque de moyens.

Ces sondages ne sont là que pour une question de statistiques et de confort numérique : rien à voir avec du service public !

En dépit des réformes galopantes, les agent·es de la Fonction Publique sont toujours déjà bienveillant·es, à l'écoute, soucieux·euses d'aider l'utilisateur.

Notre technicité et notre sens du service public ne se mesurent pas avec la même unité de mesure que la propreté de toilettes !

Cette nouvelle application servira de défouloir pour les un·es et permettra à quelques autres de décerner une médaille, c'est juste de la poudre aux yeux pour donner l'impression à nos usager·ères que tout est fait pour leur offrir un service public de qualité.

Au lieu de dépenser autant d'argent dans des artifices destinés à tromper l'opinion publique, donnez-nous les moyens de rendre le service public tel qu'il doit être, calibré à la demande des usager·ères et non au budget de plus en plus restreint alloué par nos dirigeant·es.



*N'hésitez pas à nous contacter*

*Catherine : 06-35-40-58-65*

*Nadège : 06-22-02-15-50*

**Nos coordonnées :**

**SOLIDAIRES Finances Publiques 62**

**CDFiP D'Arras**

**10 rue Diderot**

**62034 Arras Cedex**

Tél : 03-21-24-68-82, n'hésitez pas à laisser un message

Messagerie : [solidairesfinancespubliques.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:solidairesfinancespubliques.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr)

site local : <https://sections.solidairesfinancespubliques.info/620/>